

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 avril 2009

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES OUTRE-MER - (n° 1579)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 219

présenté par
MM. Lurel, Cahuzac, Mmes Taubira, Girardin, Berthelot
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

ARTICLE 27

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il serait plus judicieux de rendre davantage attractif et de mieux faire connaître le dispositif de soutien à l'emploi des jeunes diplômés (SEJD) créée en 2003 que de le supprimer purement et simplement d'autant plus qu'il n'est pas fait mention du devenir des crédits actuellement affectés à ce dispositif. L'engagement de les affecter à un nouveau dispositif de type congés emploi de solidarité ou SMA serait appréciable.